RÉUSSIR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Compte-rendu d'entretien professionnel et de suivi sur 6 ans

A l'issue de chaque entretien, rédigez un compte-rendu reprenant les éléments-clés des échanges et remettez- en une copie (contre décharge) au salarié.

Un conseil : conservez ce document. Il vous permet de garder en mémoire les actions mises en œuvre au bénéfice du salarié et d'attester de la réalisation des entretiens obligatoires.

PREMIER ENTRETIEN PROFESSIONNEL

ENTREPRISE			
Raison sociale:			
Établissement :			
Responsable menant l'entretien :			
Fonction:			
Date de l'entretien :			
SALARIE			
Nom:	Prénom :		
Date de naissance :	Date d'entrée dans l'entreprise :		
▶ Parcours du salarié			
Service :			
Fonction (à la date de l'entretien) :			
Ancienneté dans la fonction :			
Compte personnel de formation1 CPF (crédit d'he	eures à la date de l'entret	ien):	
Solde d'heures DIF au 31 décembre 2014 ² :			
Les différentes fonctions (ou postes de travail) o	occupées dans l'entrepri	se	
Fonction:	De:	à:	(mois / année)
Fonction:	De:	à:	(mois / année)
Fonction:	De:	à:	(mois / année)
Fonction:	De:	à:	(mois / année)
Fonction:	De:	à:	(mois / année)



RÉUSSIR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Compte-rendu d'entretien professionnel et de suivi sur 6 ans

SALARIE SUITE

Les actions de formation suivies s	ur los 2 darnières années				
Les actions de formation suivies s	sur les 2 dernieres annees				
Formation		Durée (heures) :		Date :	
Bilan de compétences		Durée (heures) :		Date :	
VAE		Durée (heures) :		Date :	
Progression professionnelle ou s	alariale :				
Autres (à préciser) :					
SYNTHESE DES ACTIONS A METT	RE EN PLACE APRES CET	ENTRETIEN			
	ACTIONS		DELAIS		MODALITES
OBSERVATIONS EVENTUELLES (SALARIE/RESPONSABLE)				
	A REMPLIR PAR LE RESPON	ISABLE CONDUISANT	L'ENTRETIEN		
	Copie remise le :		signatur	е	
	A REMPLIR PAR LE SALARIE	:			
	Copie remise le :	-	signatur	е	
	<u> </u>				
Conservez ce document sans limitation de durée : il peut vous être utile tout au long de votre parcours professionnel.					

^{2/} À compter du 1st janvier 2015, le DIF disparaît mais les heures disponibles au 31 décembre 2014 seront utilisables jusqu'à la fin de l'année 2020, selon les règles applicables au CPF.



^{1/} À compter du 1st janvier 2015, toute personne possède un Compte personnel de formation (CPF). Les salariés bénéficient d'un CPF alimenté en heures de formation à la fin de chaque année : 24 heures par année de travail à temps complet (au prorata dans les autres cas), jusqu'à 120 heures, puis 12 heures par an jusqu'à 150 heures. Quota rechargeable après chaque utilisation (dans la limite de 150 h). Utilisable à l'initiative du salarié, pour des actions spécifiques (actions qualifiantes, VAE...), le CPF est géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, chargée de tenir à jour le compte (sur déclaration de l'entreprise notamment) et d'informer les salariés, via un site internet dédié, de l'état de leur compteur. Pour en savoir plus, contacter l'UNFD au 01 55 43 31 90 - www.unfd.fr.

RÉUSSIR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Compte-rendu d'entretien professionnel et de suivi sur 6 ans

DEUXIEME ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET SUIVANTS

Rappel: les entretiens professionnels doivent avoir lieu au moins tous les 2 ans

ENTREPRISE				
Raison sociale :				
Établissement :				
Responsable menant l'entretien :				
Fonction:				
Date de l'entretien :				
SALARIE				
Nom:	Prénom :			
Date de naissance :	Date d'entrée dans l'entrep	orise :		
Service :				
Fonction (à la date de l'entretien) :				
Date du dernier entretien :				
Heures utilisées depuis le dernier entretien :	d	lont heures DIF:		
Solde d'heures DIF :				
Compte personnel de formation1 CPF (crédit d'heu	res à la date de l'entretien)			
Compto personner de formation i Corcuit à nea	ics a la date de l'entretterry.			
Compte personner de formation i en l'élèque à neu	res a la date de l'entretien).			
PARCOURS DU SALARIE DEPUIS LE DERN				
PARCOURS DU SALARIE DEPUIS LE DERN				
PARCOURS DU SALARIE DEPUIS LE DERN Les évolutions depuis le dernier entretien :			Date :	
PARCOURS DU SALARIE DEPUIS LE DERN Les évolutions depuis le dernier entretien : Actions de formation suivies :	IIER ENTRETIEN		Date :	
PARCOURS DU SALARIE DEPUIS LE DERN Les évolutions depuis le dernier entretien : Actions de formation suivies : Formation :	Durée (heures) :			
PARCOURS DU SALARIE DEPUIS LE DERN Les évolutions depuis le dernier entretien : Actions de formation suivies : Formation : Bilan de compétences :	Durée (heures) : Durée (heures) :		Date :	
PARCOURS DU SALARIE DEPUIS LE DERN Les évolutions depuis le dernier entretien : Actions de formation suivies : Formation : Bilan de compétences : VAE :	Durée (heures) : Durée (heures) :		Date :	



RÉUSSIR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Compte-rendu d'entretien professionnel et de suivi sur 6 ans

SYNTHESE DES ACTIONS A METTRE EN PLACE APRES CET ENTRETIEN

ACTIONS		MODALITES
OBSERVATIONS EVENTUELLES (SALARIE/RESPONSABLE)		
A REMPLIR PAR LE RESPONSABLE CON	DUISANT L'ENTRETIEN	
Copie remise le :	signature	
A REMPLIR PAR LE SALARIE		
Copie remise le :	signature	

Conservez ce document sans limitation de durée : il peut vous être utile tout au long de votre parcours professionnel.



5

RÉUSSIR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Compte-rendu d'entretien professionnel et de suivi sur 6 ans

RECAPITULATIF DU PARCOURS PROFESSIONNEL DU SALARIE À réaliser après 6 ans d'ancienneté du salarié (à compter du 7 mars 2014) Dates des entretiens professionnels au cours de la période de 6 ans Développement de compétences, nouvelles activités, progression salariale... Évolution de fonction / changement de poste Actions de formation suivies Certification ou éléments de certification acquis Autres (à préciser) **OBSERVATIONS EVENTUELLES (**SALARIE/RESPONSABLE) A REMPLIR PAR LE SALARIE signature: Copie remise le :

